Ecoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.

« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.

Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts», « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

AIDE SOCIALE

Quatre mille enfants en danger, chronique d'une aide à la jeunes

Jusqu'à 100 dossiers de suivi et de placement à gérer par délégué, des enfants déplacés dans cinq centres différents en un an faute de places quand ils ne sont pas laissés sur le bord de la route… La réalité dont témoignent les travailleurs sociaux est accablante et surtout inquiétante.

SANDRA DURIEUX

Trois enfants mis en sécurité dans une famille d'accueil. En 2022, Marianne Balaes, directrice de l'ASBL liégeoise « En famille » qui s'occupe de placer des jeunes, sur mandat du juge de la jeunesse, dans des familles d'accueil sans lien de parenté, a pu concrétiser cet accueil pour trois enfants sur… 170 qui lui avaient été soumis. Et pour les autres ? « Soit ils sont restés dans leur milieu familial malgré la volonté inverse du juge et avec tous les risques que cela suppose, soit ils sont ballottés d'un service d'urgence ou d'une institution à l'autre, faute de trouver une place dans l'hébergement qui corresponde au mieux à leur situation », explique celle qui fait partie du Collectif liégeois de l'aide à la jeunesse. « Sur une année, des enfants déménagent parfois dans cinq centres d'hébergement différents aux quatre coins de la Wallonie. Cela veut dire quitter du jour au lendemain ses habitudes, son environnement, ses copains ou même ses frères et sœurs, changer d'école. Ces enfants multiplient ainsi les ruptures et sont au final de plus en plus abîmés. Oui, on est dans de la maltraitance institutionnelle. »

Depuis près d'un an maintenant et de manière inédite, les services francophones de l'aide à la jeunesse ont entamé un vaste mouvement de protestation contre la dégradation de leurs conditions de travail causée par un manque d'effectifs, un manque de moyens et un manque de places d'accueil pour les enfants en danger dans leur milieu familial. Travailleurs des services publics et des structures privées ont dans un premier temps protesté chacun de leur côté avant de se rendre à l'évidence : ils partagent les mêmes réalités et les mêmes constats accablants. « Les délégués de l'aide à la jeunesse – l'équivalent des assistants sociaux – ne peuvent normalement gérer que 39 dossiers chacun », explique Bertrand*, responsable administratif au service d'aide à la jeunesse de Charleroi. « Ici, on est en moyenne à plus de 100 dossiers par délégué. Avec pour conséquences, des burn-out en cascade, des absences pour maladie, des nouveaux entrants qui se barrent après six mois et, plus inquiétant encore, des agents statutaires qui démissionnent. »

> *On constate une augmentation des situations très graves comme des négligences, des maltraitances ou des abus sexuels*
> **Benoît***
> Délégué d'un service d'aide à la jeunesse

Alors, ce jeudi, ils se réuniront pour la première manifestation commune qu'ils espèrent décisive. C'est qu'il y a urgence. Tous savent qu'au plus ils avancent, au plus ils laissent des enfants sur le bord de la route. Combien ? A l'image d'un secteur à la dérive, il n'existe pas de diagnostic précis de la problématique, celui-ci venant à peine d'être commandé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Seule une évaluation approximative (même probablement sous-estimée) est permise.

Un enfant sur dix ne reçoit pas l'aide dont il a besoin

Ainsi, selon les chiffres de la FWB, en 2021, 41.714 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge – cela va de l'accompagnement en famille à l'hébergement résidentiel – par les services de l'aide à la jeunesse, soit une hausse de 6 % en dix ans. Il y a quelques semaines, la CSC a recensé, à un instant T, les besoins de prise en charge qui n'étaient pas rencontrés au sein des huit services de protection (SPJ) et d'aide à la jeunesse (SAJ) du sud du pays. Ceux-ci étaient d'environ 1.500 places d'hébergement et de 2.500 besoins de prise en charge par des services d'accompagnement. Soit un total de 4.000 bébés, enfants ou adolescents que les services ne pouvaient aider faute de moyens pour le faire. Si l'on rapporte cela à l'échelle du nombre de prises en charge annuelles, on peut en déduire que près d'un enfant sur dix en danger est tout simplement laissé à son triste sort.

Un constat accablant qui ne semble pas vouloir s'améliorer. « A côté des situations difficiles comme les problèmes d'hygiène, l'absentéisme scolaire, les difficultés scolaires, les problèmes de santé mentale, on constate une augmentation des situations très graves comme des négligences, des maltraitances ou des abus sexuels », explique Benoît*, délégué d'un service d'aide à la jeunesse. « La plus grande difficulté est la multiplication des difficultés, notamment chez les adultes en charge des enfants : logement, soucis financiers qui mènent à des problèmes de mal-être, voire de santé mentale et même de psychiatrie, de consommation, dépendance ou addiction, dépression… Les diffé-

la manifestation Un front commun pour réclamer un changement

S.DX

Ce que l'on réclame ? C'est simple : un vrai projet de société pour les jeunes et, en particulier, pour ceux en difficulté dans des familles maltraitantes ou défaillantes sur le plan social », lâche Stéphanie Parmentier, secrétaire permanente de la CNE non marchand. « Car ce sont les adultes de demain. Si on les laisse à la dérive faute de moyens et de personnel suffisant pour leur venir en aide, il y a un vrai risque pour la cohésion sociale et *in fine* pour la démocratie. »

Pour Nathalie Lionnet, secrétaire permanente du secteur non-marchand, il faut un réveil politique sur le rôle crucial des acteurs de l'aide à la jeunesse dans la prévention. « La réponse à une jeunesse désœuvrée qui sombre dans la toxicomanie ou la violence ne peut pas être uniquement sécuritaire », dit-elle. « Il faut repartir du début et du terrain où, si l'on s'en donne les moyens, on peut mettre en place des solutions qui fonctionnent. Et ce n'est pas qu'une question de places d'accueil à créer car, en réalité, une grande partie du travail des assistants sociaux est d'accompagner les enfants et les adolescents au sein même de leur famille. »

Divisée entre le secteur public dont dépendent les travailleurs (éducateurs, assistants sociaux, conseillers…) des services d'aide à la jeunesse (SAJ) et de protection de la jeunesse (SPJ) et le secteur privé qui regroupe les services agréés comme notamment les centres d'hébergement ou encore divers services d'accompagnement des jeunes, l'aide à la jeunesse se réunit de façon inédite ce jeudi dans un front commun CNE-CSC-Setca-CGSP- CGSLB- SLFP pour porter plus haut et plus fort les revendications. « Qu'on ait besoin de personnel supplémentaire ou de nouvelles places, nous partageons les mêmes constats : on ne parvient plus dans les circonstances actuelles à remplir nos missions essentielles. Et nous sommes amenés, oui, à laisser des enfants sur le bord de la route », ajoute Pierre Boulanger (CSC).

Partout les syndicats constatent la même perte de sens chez les travailleurs de l'aide à la jeunesse. « La responsabilité qui pèse sur leurs épaules est énorme et tous vivent avec ce sentiment de culpabilité de ne pas avoir pu apporter l'aide adéquate à un jeune en danger », ajoute Stéphanie Parmentier. « L'absentéisme s'accentue et aggrave encore plus la charge de travail de ceux qui restent. Le métier ne fait plus rêver. Et d'ailleurs on constate que de moins en moins de travailleurs s'engagent dans le secteur qui, il est vrai, est peu attractif au niveau du salaire. Plus inquiétant encore, on voit des travailleurs plus âgés et statutaires démissionner. On ne peut pas continuer comme cela. »

« En finir avec cette politique des rustines »

Jeudi, à l'issue de la manifestation qui partira de la gare de Bruxelles-Central, une délégation syndicale devrait rencontrer le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves Je-

KROLL